

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01912 Numéro SIREN : 531 398 808 Nom ou dénomination : A.C.L. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000669

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON

Date : 09/01/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000669**
n° de gestion : **2011B01912**
n° SIREN : **531 398 808 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.L. PARTICIPATIONS
24 Place Aphrodite 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 24 PLACE APHRODITE		69560 ST ROMAIN EN GAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53139880800026		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 00 6 20 19	
		N-1 13 00 6 20 18	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 8 189 AC 8 189	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF AG	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR AS	
Autres immobilisations corporelles		AT 156 410 AU 156 410	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 2 083 515 CV 2 083 515	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD 15 BE 15	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH BI	
TOTAL (II)		BJ 2 248 129 BK 164 598	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 30 000 BY 30 000	
Autres créances (3)		BZ 150 796 CA 150 796	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 102 329 CG 102 329	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 5 283 CI 5 283	
TOTAL (III)		CJ 288 408 CK 288 408	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 2 536 537	
		1A 164 598	
		2 371 938	
		2 356 562	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.420.....)	DA	120 420	120 420
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 042	12 042
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	588 510	325 387
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	280 218	263 123
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	5 396	2 860
	TOTAL (I)	DL	1 006 586	723 832
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	831 245	1 098 439
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	407 057	420 089
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 987	1 603
	Dettes fiscales et sociales	DY	124 733	112 336
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	329	263
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 365 352	1 632 730
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 371 938	2 356 562
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	778 724	801 927
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	829 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		829 000	FK		FL	829 000
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	19 987	19 556
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	848 989	805 563
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	79 286	78 807
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 784	14 173
	Salaires et traitements*					FY	481 019	449 658
	Charges sociales (10)					FZ	222 199	207 281
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	26 172	39 104
				- dotations aux provisions		GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)					GE	1	0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	820 460	789 023
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	28 529	16 539
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	281 004	279 139
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 078	2 446
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	283 082	281 585
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 139	26 449
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	20 139	26 449
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	262 943	255 136	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	291 472	271 675	

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	335	105	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	2 536	2 536	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 871	2 641	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 871)	(2 641)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	8 383	5 911	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 132 072	1 087 148	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	851 853	824 025	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	280 218	263 123	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	19 987	19 556	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes										335			
Amort. dérogatoires										2 536			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	12	
Permanence ou changement de méthodes	12	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	13	
Etat des amortissements	13	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	14	
Composition du capital social	14	
Frais d'établissement	14	
Evaluation des immobilisations corporelles	14	
Evaluation des amortissements	15	
Titres immobilisés	15	
Evaluation des créances et des dettes	15	
Dépréciation des créances	15	
Disponibilités en Euros	15	
Produits à recevoir	15	
Charges à payer	16	
Charges et produits constatés d'avance	16	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	16	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	16	
Engagement en matière de pensions et retraites		NS
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	17	
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Produits et charges exceptionnels		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 371 938.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 829 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 280 218.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 189		
Matériel de transport	156 410		
TOTAL	156 410		
Autres participations	2 083 515		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	2 083 530		
TOTAL GENERAL	2 248 129		

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				8 189	8 189
Matériel de transport				156 410	156 410
TOTAL				156 410	156 410
Autres participations				2 083 515	2 083 515
Autres titres immobilisés				15	15
TOTAL				2 083 530	2 083 530
TOTAL GENERAL				2 248 129	2 248 129

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	8 189			8 189
Matériel de transport	130 238	26 172		156 410
TOTAL	130 238	26 172		156 410
TOTAL GENERAL	138 427	26 172		164 598

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	26 172				
Emballages récupérables et divers				2 536	
TOTAL	26 172			2 536	
TOTAL GENERAL	26 172			2 536	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	30 000	30 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	955	955	
Groupe et associés	149 840	149 840	
Charges constatées d'avance	5 283	5 283	
TOTAL	186 079	186 079	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	442	442		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	830 803	244 175	586 628	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 987	1 987		
Personnel et comptes rattachés	36 474	36 474		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 269	57 269		
Impôts sur les bénéfices	2 470	2 470		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 932	17 932		
Autres impôts taxes et assimilés	10 588	10 588		
Groupe et associés	407 057	407 057		
Autres dettes	329	329		
TOTAL	1 365 352	778 724	586 628	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	267 028			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	391 841			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 042			12 042

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	8 189	33.33
Total général	8 189	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 000
Total	30 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500
Dettes fiscales et sociales	25 387
Autres dettes	329
Total	27 659

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 283
Total	5 283

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 139	283 082
Dont entreprises liées	154	283 082

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 5 novembre 2013
Montant initial de cette garantie	: 700 000
Montant restant dû en capital	: 144 224
Date de fin d'échéance de la garantie	: 20/10/2020
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de 2.388 actions du cabinet lagier &
Emprunt du	: 10 mai 2017
Montant initial de cette garantie	: 483 000
Montant restant dû en capital	: 343 289
Date de fin d'échéance de la garantie	: 16/04/2024
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de 100 % des actions cabinet alles
Emprunt du	: 10 mai 2017
Montant initial de cette garantie	: 483 000
Montant restant dû en capital	: 343 289
Date de fin d'échéance de la garantie	: 16/04/2024
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de 100 % des actions cabinet alles

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- C.J.L. AUDIT	50 889	100.00	28 687
- SELAS CABINET LAGIER & ASSOCIES	1 081 006	90.00	242 710
- SAS CABINET PIERRE ALLES	512 588	100.00	151 919
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A.C.L. PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 120 420 Euros
Siège social : 24 Place Aphrodite
69560 SAINT ROMAIN EN GAL

R.C.S. : 531 398 808 RCS LYON
SIRET : 531 398 808 000 26

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 Juin 2019)

* Réserve Ordinaire : 280 218,39 euros

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

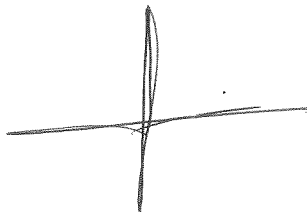
* Réserve Ordinaire : 280 218,39 euros

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line crossing it near the bottom.

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

**EXERCICE CLOS
AU 30 JUIN 2019**

SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

**Société par Actions Simplifiée
au Capital de 120 420 €uros**

**24 Place Aphrodite
69560 SAINT ROMAIN EN GAL**

SAS A.C.L. PARTICIPATIONS

**Société par Actions Simplifiée
au Capital de 120 420 €uros**

**24 Place Aphrodite
69560 SAINT ROMAIN EN GAL**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2019**

=====

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACL PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ACL PARTICIPATIONS à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation représentent une valeur brute de 2 083 K€. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de valorisation des titres de participation. Nous avons vérifié que les estimations comptables sont conformes au principe décrit dans l'annexe et que les critères retenus restent applicables.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

IV. Vérification spécifique,

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

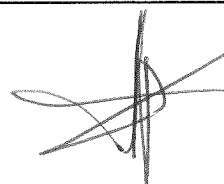
suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tassin, le 14 novembre 2019

Andrée NEOLIER et Associés
Représentée par Philippe BECKER

Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	8 189	8 189				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	156 410	156 410		26 172	-26 172	-100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 083 515		2 083 515	2 083 515		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		2 248 129	164 598	2 083 530	2 109 702	-26 172	-1.24
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	30 000		30 000		30 000	
	Autres créances	150 796		150 796	162 030	-11 235	-6.93
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	102 329		102 329	80 788	21 541	26.66
	Charges constatées d'avance (3)	5 283		5 283	4 041	1 242	30.74
	Total III	288 408		288 408	246 860	41 548	16.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 536 537	164 598	2 371 938	2 356 562	15 377	0.65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2019	12 30/06/2018	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 420) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	120 420	120 420		
	Réserves				
	Réserve légale	12 042	12 042		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	588 510	325 387	263 123	80.86
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	280 218	263 123	17 095	6.50
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	5 396	2 860	2 536	88.67
	Total I	1 006 586	723 832	282 754	39.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	831 245	1 098 439	-267 194	-24.32
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	407 057	420 089	-13 032	-3.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 987	1 603	385	24.02
	Dettes fiscales et sociales	124 733	112 336	12 397	11.04
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	329	263	66	25.17
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 365 352	1 632 730	-267 378	-16.38
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 371 938	2 356 562	15 377	0.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

778 724

801 927

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	829 000		829 000	786 000		43 000	5.47
Chiffre d'affaires NET	829 000		829 000	786 000		43 000	5.47
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 987	19 556		431	2.20
Autres produits			2	6		-4	-68.51
Total des Produits d'exploitation (I)			848 989	805 563		43 427	5.39
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			79 286	78 807		478	0.61
Impôts, taxes et versements assimilés			11 784	14 173		-2 388	-16.85
Salaires et traitements			481 019	449 658		31 362	6.97
Charges sociales			222 199	207 281		14 917	7.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 172	39 104		-12 932	-33.07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	0		0	70.21
Total des Charges d'exploitation (II)			820 460	789 023		31 437	3.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 529	16 539		11 990	72.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019	Exercice N-1 30/06/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	281 004	279 139	1 865	0.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 078	2 446	-368	-15.04
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	283 082	281 585	1 497	0.53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	20 139	26 449	-6 310	-23.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	20 139	26 449	-6 310	-23.86
2. Résultat financier (V-VI)	262 943	255 136	7 808	3.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	291 472	271 675	19 797	7.29
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335	105	230	219.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 536	2 536		
Total VIII	2 871	2 641	230	8.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-2 871	-2 641	-230	-8.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	8 383	5 911	2 472	41.82
Total des produits (I+III+V+VII)	1 132 072	1 087 148	44 924	4.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	851 853	824 025	27 829	3.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	280 218	263 123	17 095	6.50

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET LAGIER & ASSOCIES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	12	
Permanence ou changement de méthodes	12	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	13	
Etat des amortissements	13	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	14	
Composition du capital social	14	
Frais d'établissement	14	
Evaluation des immobilisations corporelles	14	
Evaluation des amortissements	15	
Titres immobilisés	15	
Evaluation des créances et des dettes	15	
Dépréciation des créances	15	
Disponibilités en Euros	15	
Produits à recevoir	15	
Charges à payer	16	
Charges et produits constatés d'avance	16	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	16	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	16	
Engagement en matière de pensions et retraites		NS
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	17	
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Produits et charges exceptionnels		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 371 938.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 829 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 280 218.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 189		
Matériel de transport	156 410		
TOTAL	156 410		
Autres participations	2 083 515		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	2 083 530		
TOTAL GENERAL	2 248 129		

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL			8 189
Matériel de transport			156 410
TOTAL			156 410
Autres participations			2 083 515
Autres titres immobilisés			15
TOTAL			2 083 530
TOTAL GENERAL			2 248 129

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	8 189			8 189
Matériel de transport	130 238	26 172		156 410
TOTAL	130 238	26 172		156 410
TOTAL GENERAL	138 427	26 172		164 598

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	26 172				
Emballages récupérables et divers				2 536	
TOTAL	26 172			2 536	
TOTAL GENERAL	26 172			2 536	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	30 000	30 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	955	955	
Groupe et associés	149 840	149 840	
Charges constatées d'avance	5 283	5 283	
TOTAL	186 079	186 079	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	442	442		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	830 803	244 175	586 628	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 987	1 987		
Personnel et comptes rattachés	36 474	36 474		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 269	57 269		
Impôts sur les bénéfices	2 470	2 470		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 932	17 932		
Autres impôts taxes et assimilés	10 588	10 588		
Groupe et associés	407 057	407 057		
Autres dettes	329	329		
TOTAL	1 365 352	778 724	586 628	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	267 028			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	391 841			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 042			12 042

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	8 189	33.33
Total général	8 189	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 000
Total	30 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500
Dettes fiscales et sociales	25 387
Autres dettes	329
Total	27 659

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 283
Total	5 283

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 139	283 082
Dont entreprises liées	154	283 082

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 5 novembre 2013
Montant initial de cette garantie	: 700 000
Montant restant dû en capital	: 144 224
Date de fin d'échéance de la garantie	: 20/10/2020
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de 2.388 actions du cabinet lagier &
Emprunt du	: 10 mai 2017
Montant initial de cette garantie	: 483 000
Montant restant dû en capital	: 343 289
Date de fin d'échéance de la garantie	: 16/04/2024
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de 100 % des actions cabinet alles
Emprunt du	: 10 mai 2017
Montant initial de cette garantie	: 483 000
Montant restant dû en capital	: 343 289
Date de fin d'échéance de la garantie	: 16/04/2024
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement de 100 % des actions cabinet alles

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- C.J.L. AUDIT	50 889	100.00	28 687
- SELAS CABINET LAGIER & ASSOCIES	1 081 006	90.00	242 710
- SAS CABINET PIERRE ALLES	512 588	100.00	151 919
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			